



GESTION DES RISQUES MAJEURS – INFORMATION DE LA POPULATION

Inscription gratuite sur le registre communal de TéléAlerte et d'enregistrement des personnes vulnérables

UN ENJEU CRUCIAL FACE A L'ACCROISSEMENT DES RISQUES NATURELS

La Mairie de SARI-SOLENZARA s'est dotée, depuis décembre 2022, d'un système d'appel automatisé destiné à vous alerter et à vous donner des consignes précises par message vocal et SMS, dans des délais les plus brefs, lorsqu'une situation de crise peut menacer votre sécurité et votre santé, celles de vos proches et mettre en péril vos biens.

En complétant le paragraphe « personne sensible » sur le formulaire d'inscription, TéléAlerte constitue le « registre des personnes vulnérables » que la commune doit tout particulièrement aider lors de situation de crise.

Depuis sa mise en service, seulement 2 situations ont nécessité le déclenchement de cette procédure d'alerte.

Pour les autres situations d'un niveau de risque moindre (alertes météorologiques, intensité du risque feu de forêt, accès aux parcours de santé ou aux digues du port de plaisance), les informations sont systématiquement communiquées en temps réel, sur les réseaux sociaux FaceBook de la Mairie et du Port de Plaisance, ainsi que sur le FillInfo du site internet de la Mairie.

A ce jour, 74% de nos administrés ont formalisé leur inscription sur TéléAlerte. C'est un chiffre honorable qui démontre votre prise de conscience de la culture du risque. Votre implication s'inscrit parfaitement dans la démarche de gestion des risques majeurs de notre commune.

Objectif de cette fin d'année : atteindre les 100%

L'été caniculaire que nous avons eu (47 jours entre le 21 juin et le 28 août) ainsi que la température élevée de la mer (31°C le 02 septembre – METEO MARINE Spot de Solenzara) sont susceptibles d'être à l'origine de sévères épisodes méditerranéens au cours des mois de septembre et d'octobre.

Aussi, afin de nous prémunir au mieux des conséquences que pourraient générer ces phénomènes, nous comptons sur vous pour inciter les membres de vos familles, vos amis et relations à s'inscrire sur TéléAlerte, s'ils ne l'ont pas encore fait (formulaire d'inscription ci-joint).

**L'implication de chacun d'entre nous, la mobilisation des équipes municipales,
la diffusion et la prise au sérieux des alertes
permettront de nous prémunir au maximum des catastrophes**